

Reconstruction du barrage du Coudray-Montceaux

Achèvement de la première passe navigable du barrage

Voies navigables de France vous informe sur le déroulement du chantier de reconstruction du barrage du Coudray-Montceaux.

Après les opérations de pompage réalisées en 2009, des venues d'eau ont perturbé le bon déroulement des travaux. Afin d'y faire face, une nouvelle technique a été mise en œuvre en 2010, consistant à effectuer des injections pour assurer une meilleure étanchéité du batardeau.

Les travaux de 2010 ont porté sur la réalisation de la première passe navigable, de la passe à poissons et des appuis de la future passerelle.

Les travaux réalisés en 2010

Avril 2010 : Réalisation du batardeau en rivière

Le batardeau est une enceinte étanche permettant de travailler sous le niveau de l'eau. Il est constitué de palplanches, c'est-à-dire de profilés métalliques fixés les uns aux autres. Des venues d'eau ont été observées dans le batardeau en 2009, retardant ainsi les travaux. Pour y faire face, des injections de coulis de ciment ont été réalisées dans le substratum en périphérie du batardeau.

Ce procédé a fonctionné, permettant la mise à sec du batardeau et la bonne poursuite des travaux.

Août 2010 : Début du génie civil

Une fois le batardeau construit, l'intérieur a été vidé, nettoyé, et un béton de propreté a été réalisé dans son fond pour effectuer les travaux de génie civil (ferraillage, coffrage, coulage du béton), et notamment le radier, support du clapet, et les piles du barrage.

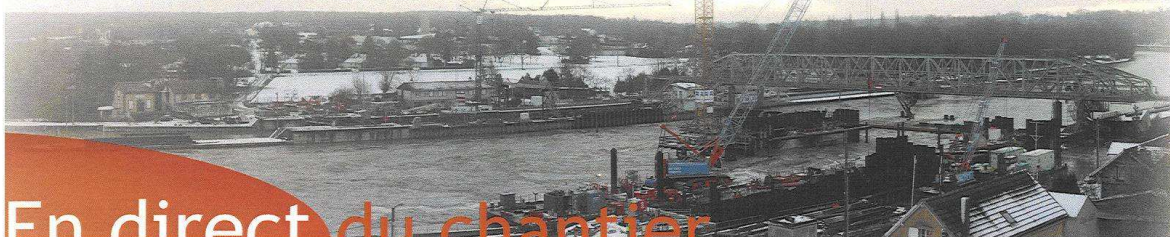
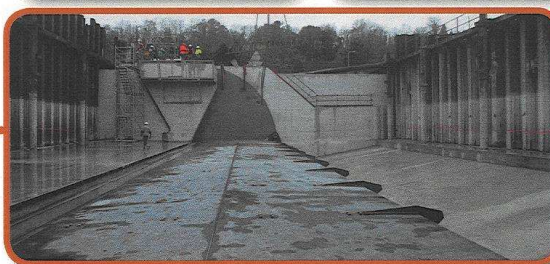
Octobre 2010 : Mise en place du clapet

Les quatre éléments du clapet ont été mis en place à l'aide d'une grue. Ils ont ensuite été assemblés par boulonnage, avant de réaliser les étanchéités. Les vérins permettant de manœuvrer le clapet seront quant à eux installés en 2011.

Novembre 2010 : Recèpage du batardeau

À l'issue de ces opérations, le batardeau en rivière a été retiré afin de restituer sa pleine section d'écoulement à la rivière.

Les travaux se sont poursuivis en décembre sur les piles de l'ouvrage et la passe à poissons, malgré les intempéries hivernales (froid et neige).



En direct du chantier

Reconstruction du barrage du Coudray-Montceaux

Poursuite des travaux en 2011

Direction
Interrégionale
du bassin de la Seine

Service Techniques
de la Voie d'Eau

24, quai d'Austerlitz
75013 Paris

Tél : 01 44 06 18 00

Fax : 01 44 06 19 76

www.sh-seine.
developpement-durable.gouv.
www.vnf.fr

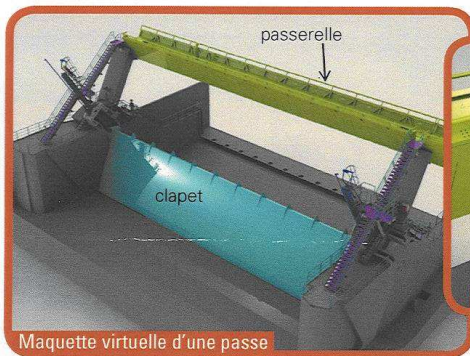
Tout au long de 2011, les travaux prévus concernent la seconde passe navigable. Les travaux sur la passe à poissons vont également se poursuivre en rive gauche pendant la période hivernale.

2011 marquera par ailleurs le démarrage des travaux "terrestres" de réalisation des accès publics à la passerelle en rive droite et en rive gauche, et de la nouvelle cabine de commande en rive droite.

La pose de la passerelle piétonne est quant à elle envisagée au 4^{ème} trimestre 2011.



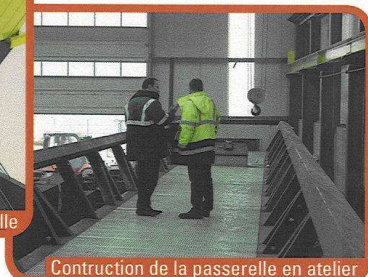
Vue virtuelle de l'accès rive droite
et de la cabine de commande



Maquette virtuelle d'une passe



Maquette virtuelle de la passerelle



Construction de la passerelle en atelier

Financement

Ce projet, réalisé par Voies navigables de France, maître d'ouvrage, est inscrit au contrat de projets 2007-2013 signé entre l'État et la Région Ile-de-France.

La passe à poissons adossée au barrage bénéficie d'un soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Le financement de la passerelle piétonne et de ses accès fait l'objet d'un cofinancement avec les collectivités locales.

Maître d'Ouvrage : VNF

Maître d'oeuvre : Service Techniques de la Voie d'Eau du Service Navigation de la Seine
Assistants de Maître d'oeuvre : Sogréah consultants / Gilbert Weil / SLH Ingenierie / Folio Paysage / Luc Perrier

Entreprises travaux : EMCC- DEMATHIEU et BARD - G. VIRY - DUCROCQ - GTM TP idf / LEON GROSSE
Contrôleur SPS : Présents / **Contrôleur technique :** Apave

Opération réalisée avec le concours financier de :

- L'État
- La Région Ile-de-France,
- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Le Conseil Général de l'Essonne
- Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart en Essonne
- La Communauté d'Agglomération de Seine-Essonne



En direct du chantier